

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande de renseignements en date du 10 juillet 2000
Demandeur : Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEEÉ)

PARTIE 2

Question 29 **Référence:** ***SCGM-19, document 5, page 3, lignes 14 à 16***

'Les travaux réalisés aux cours des dernières années ont démontré qu'il était possible d'améliorer substantiellement l'efficacité énergétique en ayant recours aux nouvelles technologies gazières.'

29.1 - Quantifier le terme substantiellement.

Réponse 29

29.1 Dans des proportions notables selon les valeurs de chaque individu.